

Hôpital Westminster

Affaires des anciens combattants (M. Railton) lorsqu'il a donné ses raisons de ne pas les déposer. Il a donné à entendre, sans préciser davantage, qu'un accord était intervenu entre les diverses parties quant au transfert de juridiction de l'hôpital Westminster à quelque complexe important de la région.

Il a fait état des malentendus qui se sont répandus par suite de ces activités. C'est précisément la raison pour laquelle le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe a demandé la production de ces documents. Ces renseignements doivent être connus. Ils contribueraient peut-être à calmer les craintes et les appréhensions des anciens combattants de la région, et il faudrait peut-être demander à ceux-ci leur avis là-dessus. J'ai quelque expérience personnelle dans ce domaine. J'ai fait une partie de mes études à l'hôpital Westminster. J'y ai soigné pendant quelques années des patients qui ont bénéficié des installations superbes de cet hôpital. Plusieurs anciens combattants de la région m'ont fait part de certaines appréhensions, et il est juste que j'en fasse part à la Chambre car, à mon sens, elles sont le nœud du problème. Voilà pourquoi j'estime que le dépôt à la Chambre de ces documents pourrait dissiper certaines craintes et appréhensions.

Les anciens combattants de la région s'inquiètent surtout de la qualité des soins médicaux. Ils reconnaissent que depuis des années, ils reçoivent d'excellents soins médicaux à l'hôpital Westminster. Ils se sentent parfaitement à l'aise dans ce milieu-là. Ils connaissent le personnel; bien des particuliers et anciens combattants y sont retournés comme patients maintes fois pendant des années. Pour eux, le fond du problème, c'est qu'ils ont besoin d'être rassurés quant à la qualité des soins médicaux qu'ils recevront à l'avenir.

Ils sont inquiets à cause de l'initiative prise par le gouvernement en présentant le bill C-68. Ils savent très bien que le gouvernement fédéral a manifesté l'intention de restreindre sa participation financière en matière de services de santé provinciaux. Ils se demandent avec inquiétude si la qualité actuelle des soins dispensés sera maintenue au cours des années à venir. On se pose indubitablement des questions sur la qualité des services médicaux et on se demande s'ils seront fournis ailleurs dans l'avenir.

On m'a également demandé à maintes reprises où l'on transférerait ces anciens combattants. Certains pensent vraiment que l'on pourrait les transférer dans des villes aussi éloignées que Toronto par exemple. Ils tiennent, de toute évidence, à s'éloigner le moins possible de leur maison, qu'elle se trouve à Wallaceburg, Bothwell, Oil Springs, Blenheim, Ridgeway ou dans les nombreuses petites localités suffisamment proches, pour permettre à leur famille de leur rendre visite.

Le secrétaire parlementaire a parlé de malentendus, mais sans préciser; il a cependant été question de recaser certains anciens combattants dans des hôpitaux locaux. Personne ne s'oppose à cette idée en principe, mais on se demande si ces hôpitaux locaux auront toutes les installations requises pour les traitements particuliers que doivent suivre certains anciens combattants, qu'il s'agisse de rééducation ou d'autres types de traitement. Il importe que l'on nous donne ces documents, afin que nous puissions connaître le contexte de l'affaire et dissiper les craintes et les appréhensions des anciens combattants, surtout de ceux de cette région-là.

[M. Holmes.]

● (1730)

Je dois également féliciter le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe pour avoir soulevé le problème des maladies chroniques et des soins à domicile, problème qui préoccupe sans aucun doute les anciens combattants de ma région et ceux du Canada tout entier. Nous n'avons aucune preuve écrite que le gouvernement ait un programme susceptible de répondre à ce besoin particulier qui va s'aggraver avec les années. Je répète, pour la gouverne du secrétaire parlementaire, qu'il faut absolument que ces renseignements soient déposés à la Chambre, pour que nous sachions à quoi nous en tenir sur les intentions du gouvernement en matière de maladies chroniques et de soins à domicile.

Vers le milieu de septembre, une réunion a eu lieu près de Sarnia, au cours de laquelle on a étudié la fermeture possible de l'hôpital de Westminster ou le transfert des patients ainsi que toutes les conséquences qui en découleraient. Malheureusement, je dois signaler à la Chambre que les délibérations de cette réunion n'ont rien fait pour apaiser les appréhensions et les craintes des anciens combattants de ma région. Après la réunion, j'ai reçu des instances d'anciens combattants de ma région, et il était évident que leurs craintes, loin d'être apaisées, étaient plus vives que jamais.

Permettez-moi de revenir encore une fois sur les services spéciaux fournis par l'hôpital Westminster. Rien n'indique—et c'est pourquoi il faudrait déposer à la Chambre les documents pertinents—que les services spéciaux fournis aux anciens combattants comme la thérapie et la réadaptation professionnelles seront dispensées ailleurs. Il nous faut donc une plus grande assurance que les anciens combattants continueront de recevoir les soins qu'on leur a prodigués par le passé.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de citer d'autres exemples de ces besoins spéciaux. J'ai reçu une lettre d'un légionnaire de ma ville natale, Wallaceburg, qui s'inquiète beaucoup parce que son dermatologue lui a dit, à lui qui souffre d'une maladie de la peau, que le principal hôpital de London n'avait pas suffisamment de lits pour traiter cette maladie-là. Il lui a fait remarquer alors qu'il n'y avait que quatre lits de libres à London pour ce genre de traitement, alors qu'on avait besoin de 15 à 25 lits à l'hôpital de Westminster pour traiter cette maladie chronique. Cela cause des inquiétudes...

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. J'interrompt le député pour lui rappeler qu'il s'est écarté du sujet. Je lui suggérerais de revenir à la motion proprement dite.

M. Holmes: Monsieur l'Orateur, je voudrais résumer rapidement. Ce que j'ai voulu dire c'est que tout cela soulevait une certaine inquiétude et que les documents en question devraient être déposés sur le bureau de la Chambre, pour que nous puissions agir en pleine connaissance de cause. J'ai déjà parlé de notre souci concernant l'hôpital Westminster de London et de la nécessité de garantir aux anciens combattants de cette région des soins de haute qualité.

Je voudrais souligner une dernière chose qui semble avoir échappé à beaucoup. Je sais par expérience que les anciens combattants en traitement ont pu bénéficier de l'esprit de solidarité des anciens combattants et des membres de la Légion de l'endroit qui leur ont rendu des services personnels, leur ont offert des cadeaux et se sont chargés de les distraire. Nous voulons être certains que ce côté personnel ne disparaîtra